

Le Projet NéHa



04/12/2019

Eco-hameau : Oasis de Vie et Ressource

POUR NOUS
CONTACTER1

LE SIÈGE SOCIAL EST FIXÉ AU :

7, CITE JEAN JAURES 11200 FERRALS LES CORBIERES

L'ADRESSE EMAIL : NEHA@ORANGE.FR

TELEPHONE: 04.68.72.29.90 / 06.62.76.15.68

FACEBOOK: [@NEHAOCCITANIE](https://www.facebook.com/NEHAOCCITANIE)

SITE WEB: [HTTPS://COLIBRIS-WIKI.ORG/NEHA/?PAGEPRINCIPALE](https://colibris-wiki.org/NEHA/?PAGEPRINCIPALE)

Le Projet NéHa

ECO-HAMEAU : OASIS DE VIE ET RESSOURCE

RAISON D'ÊTRE

Créer et développer un lieu de vie commune, intergénérationnel et de partage, respectueux de la terre, de l'humain et de toutes formes de vie. Un espace propice à l'épanouissement, à une spiritualité naturelle¹ et à une transition intérieure².

Un lieu, générateur de nouvelles alternatives économiques³ et écologiques qui favorise les échanges locaux et qui tend vers une autonomie énergétique et alimentaire.

1 ***Spiritualité naturelle*** : La spiritualité est distincte et indépendante de toute croyance, religion ou dogme. Elle consiste à reconnaître l'existence de notre Moi véritable, de notre Essence et à apprendre à nous laisser guider par elle. C'est donc la découverte d'une autre dimension de nous-même, une partie lumineuse et puissante, qui ne demande qu'à être développée par l'expérience. Cf Alain Boudet.

2 ***Transition intérieure*** : Elle se définit par des mots clés : ouverture, mouvement, changement personnel, conscience et prolongement dans le comportement, alignement, éthique, ouverture aux autres, plus large que soi-même. Elle peut être illustrée par la phrase de Gandhi : «Sois le changement que tu veux voir dans le monde».

3 ***Économie*** : Ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, à la distribution et à la consommation des richesses.

PRÉAMBULE

En alternative au mode de vie actuel, une partie de la population de plus en plus importante développe des savoir-faire et des savoir-être en lien avec une vie plus proche de la nature et d'un vivre ensemble.

C'est ainsi que, sous l'impulsion du mouvement des Colibris de Pierre Rabhi, un nouveau concept a vu le jour et se développe sur le territoire français : l'**Oasis**. Dans sa forme la plus aboutie, pour le mouvement Colibris, une oasis se construit autour de cinq principes fondamentaux, cinq leviers de changement individuel et collectif :

- **Éco-construction et sobriété énergétique**
Une oasis cherche à diminuer l'empreinte de son habitat par la création de lieux de vie en harmonie avec le paysage. Elle vise à réduire la consommation d'eau et d'énergie non renouvelable et à utiliser des matériaux naturels. Une attention particulière sera également portée à la gestion et au traitement des déchets.
- **Agriculture et autonomie alimentaire**
L'agriculture vivrière de proximité permet de tendre vers l'autonomie alimentaire de manière écologique, par l'intégration harmonieuse de l'activité agricole à l'environnement.
- **Mutualisation**
Une oasis intègre des moyens de "faire et vivre ensemble", notamment la mise en commun de moyens, d'infrastructures d'accueil ou de partage, en respectant le besoin individuel d'intimité et de souveraineté mais aussi la coopération, la cohésion et la solidarité que permettent des espaces et services collectifs.
- **Une gouvernance respectueuse**
La gouvernance d'une oasis traduit l'accord que nous nous donnons pour cheminer ensemble et faire évoluer notre lieu de vie. Elle doit être claire et faciliter des relations humaines bienveillantes. Elle doit respecter les besoins du collectif comme la souveraineté de chacun.
- **L'accueil et l'ouverture sur le monde**
L'oasis est ouverte à celui, celle, qui cherche un lieu de ressourcement, dans une volonté de partage, de convivialité et de transmission.

A l'heure actuelle, on compte ainsi 900 projets oasis sur le territoire français. Pour construire notre projet NéHa, nous inspirant largement du projet Oasis des Colibris, nous avons visité de nombreux éco-lieux, comparant leurs modèles économique, financier, juridique mais aussi leur modèle social, leur gestion des conflits. Nous avons également pris en compte le type de relation tissée avec les parties prenantes de leur territoire de vie tant sur le plan économique, social qu'environnemental.

Notre éco-hameau n'est pas réservé aux seuls fondateurs, il est ouvert à toute personne qui partage les valeurs, la raison d'être, la charte et le processus de fonctionnement de NéHa. L'intégration dans le projet et dans l'éco-hameau, se fait à l'issue d'un processus d'inclusion / adhésion, et ce jusqu'à ce que le nombre maximum d'habitants soit atteint.

Ainsi, nous souhaitons nous implanter dans une petite commune, non seulement pour les échanges sociaux que cela va engendrer, mais aussi pour y développer des activités économiques

Le Projet NéHa

et culturelles de proximité respectueuses des humains et de la nature. La réalisation de notre projet se fera de façon progressive en priorisant tout d'abord :

- L'installation des habitats individuels et des parties communes, tous deux sur la base du respect des lieux et de l'autonomie énergétique. D'où notre choix d'un habitat réversible, c'est à dire démontable ou déplaçable sans impact sur le terrain qui l'accueille et sans raccordements aux réseaux (eau et électricité).
- L'installation d'agriculteurs pour la mise en valeur des terres agricoles selon les principes de la permaculture (maraîchage, verger) et l'élevage de petits animaux.
- Les activités culturelles et économiques du projet se développeront dans un second temps. Certains aspects peuvent être modifiés ou remplacés en fonction du site d'accueil, de la concertation avec la population, et de la municipalité que nous souhaitons associer à notre projet. Il nous tient à cœur de participer au développement économique et à la cohésion sociale de notre territoire de vie.

Par ailleurs, ces différentes mises en œuvre seront à géométrie variable en fonction du nombre de participants au démarrage du projet, du savoir-faire et du temps investi par chacun, de la configuration des lieux, des collaborations possibles avec les habitants, élus, administrations, des aides financières obtenues.

De plus chaque mise en œuvre fera l'objet d'un document descriptif dédié aux détails de sa réalisation et de son développement.

Ce projet est porté, au travers d'une association collégiale, d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) et d'une coopérative d'habitants, par un groupe de personnes d'âges et de professions diverses, toutes impliquées à titre individuel ou associatif, dans une démarche citoyenne de respect de soi, des autres et de l'environnement.

En réflexion depuis plusieurs années, nous sommes à une étape de notre vie où nous souhaitons mettre en pratique un mode de vie qui soit cohérent avec nos engagements et qui s'inscrit dans un projet approuvé et partagé par les habitants et les Élus de la commune d'accueil.

Sommaire

RAISON D'ÊTRE.....	2
PRÉAMBULE.....	3
Sommaire.....	5
LES DIFFÉRENTS AXES ET PROJETS ÉCONOMIQUES.....	6
Construction.....	6
Agriculture (autonomie alimentaire).....	6
Autonomie énergétique.....	6
Accueil.....	7
Personnes âgées.....	7
Jeune public.....	7
Écotourisme présentiel.....	7
Bénévoles.....	8
Éducation.....	8
Transport et Mobilité.....	8
Arts & Cultures.....	8
Développement personnel et transition intérieure.....	9
Mise à disposition des ressources.....	9
LES COOPÉRATEURS.....	10
Les habitants de l'éco-hameau.....	10
Les Elus et habitants de la commune d'accueil.....	10
Les collectivités territoriales.....	10
Les entreprises locales.....	10
Les organismes financiers.....	10
LES MOYENS MOBILISÉS POUR LA RÉALISATION.....	11
Lieu.....	11
Surface agricole estimée.....	11
Surface destinée à l'habitat estimée.....	11
Surface construite estimée.....	11
Temps de bénévolat.....	11
Chantiers/formations écoconstruction.....	11
Acteurs économiques, sociaux et civiques locaux.....	11
PERSPECTIVES ET DÉVELOPPEMENTS.....	12
CONCLUSION.....	12
Nous contacter.....	13

LES DIFFÉRENTS AXES ET PROJETS ÉCONOMIQUES

(toutes nos propositions sont ouvertes à toutes et tous)

• **Construction**

Afin de respecter les lieux et une intégration harmonieuse dans l'espace naturel d'accueil, les constructions seront légères, réversibles, passives, autonomes en énergie et en eau. Plusieurs types et modes de constructions seront envisagés avec des matériaux écologiques et locaux dans la mesure du possible.

Exemple de partenariat avec les entreprises locales : Bricawood⁴, Freedoms⁵

Le projet se fera sur la commune d'accueil dans le cadre juridique de la loi ALUR et du chapitre concernant le STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées). Ce chapitre régit la construction sur des zones Naturelles, sauvages et Agricoles (cf dossier en *annexe*)

• **Agriculture (autonomie alimentaire)**

L'agriculture est au cœur du projet NéHa avec l'intention et l'espoir, selon les territoires d'accueil, de développer ou relancer l'activité agricole paysanne. Les activités agricoles, déclarées en culture biologique, seront diversifiées et en synergie : plusieurs agriculteurs pourront s'installer sur le modèle des « Fermes d'Avenir » et proposer un panel d'activités diversifiées garantant d'un respect permaculturel. Une partie de notre production agricole ou d'artisanat pourra être destinée à la vente locale (commune, collectivités, restaurations scolaires ...). Nous participerons à la mise en place et au développement de jardins partagés, ainsi qu'à la construction d'un four à pain communautaire. Nous pensons, ainsi, atteindre une autonomie alimentaire qui tendra vers les 80%, objectif à terme.

• **Autonomie énergétique**

Dans l'objectif de réduire notre impact carbone sur la planète, nous produirons une énergie verte et renouvelable et nous gérerons la réduction et le traitement de nos déchets. Outre les constructions passives, notre production d'énergie se fera de manière autonome sur site à l'aide de techniques diverses (éolien, solaire, géothermie etc.).

Cette activité pourra être réalisée en partenariat avec la commune accueillante et toute ou partie de la population.

Exemple de partenariat avec les entreprises locales : Soleil du Midi Développement⁶, AEZEO⁷.

4 <http://www.brikawood-ecologie.fr/>

5 <https://www.ecofreedoms.com/>

6 <https://www.soleildumidi.fr/>

7 <https://aezeo.com/>

- **Accueil**

Dans la perspective de préserver ou tisser du lien social, NéHa sera un lieu d'accueil multigénérationnel. Les résidents seront hébergés dans des gîtes ou des habitats légers coconstruits, selon un projet et un agrément établi avec les services d'état compétents.

- **Personnes âgées**

Pour une alternative à la maison de retraite ou complémentarité des services, nous proposerons l'accueil de personnes âgées en les associant à la vie de l'éco-hameau, tant sur les activités que sur la gouvernance.

- Des habitats seront construits et aménagés spécifiquement pour l'accueil de nos aînés. Il sera possible d'accueillir des personnes ayant une autonomie relative dont l'état de santé ne nécessite pas un environnement médicalisé. A long, voire moyen terme, sera considérée la prise en charge de personnes présentant un handicap.

- LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-HAMEAU FAVORISERONT :

- La conservation de l'espace intime et personnel
- L'autonomie
- Le respect des rythmes de la personne âgée

- **Jeune public**

Dans la perspective de sensibiliser et de reconnecter les jeunes générations à la Terre et la Nature, de nombreuses activités leur seront proposées.

- Nous accueillerons des enfants et des jeunes ayant besoin de ressourcement, de recul avec leur milieu familial ou scolaire.

- LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-HAMEAU FAVORISERONT :

- L'apprentissage ludique et autonome
- Le ressourcement
- La sensibilisation au respect de la planète

- **Écotourisme présentiel**

Afin de faire découvrir et expérimenter au plus grand nombre un autre mode de relation à la terre, aux hommes et aux animaux, nous accueillerons des personnes et des familles lors de séjours à durée variable. Cet accueil se fera à travers l'immersion complète et participative dans les activités de la vie quotidienne et le mode de gouvernance partagée mis en place sur site.

- LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-HAMEAU FAVORISERONT :

- La conservation de l'espace intime et personnel
- La prise de conscience de la place et de l'importance du patrimoine naturel
- L'immersion dans une expérience de vie collaborative
- La découverte d'outils de gouvernance partagée

- **Bénévoles**

Des temps de rencontre seront organisés avec les adhérents, les sympathisants, les wwoofers... autour d'activités permettant l'avancement du projet dans ses différents axes : constructions, organisation, agriculture, assainissement, nettoyage, défrichage etc....

- LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-HAMEAU FAVORISERONT :

- Le lien social
- La solidarité
- Le partage

- **Éducation**

Dans la perspective d'un apprentissage autonome et responsable, nous développerons des propositions éducatives s'appuyant sur les fondements des pédagogies positives.

- LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-HAMEAU FAVORISERONT :

- La (re)connexion à la terre et la nature
- La responsabilisation bienveillante
- La confiance en soi

- **Transport et Mobilité**

Pour réduire notre consommation énergétique et notre impact carbone, nous envisageons la mutualisation des véhicules de transport au sein de l'éco-hameau. Leur utilisation et cogestion pourront être étendues à la commune dans le cadre d'un projet « transport mobilité».

- Exemple avec la mise en place d'un TAD (Transport À la Demande).

- LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-HAMEAU FAVORISERONT :

- Le lien social
- L'accès aux déplacements pour toutes et tous
- La coopération avec la commune d'accueil
- La réduction des charges financières

- **Arts & Cultures**

Des espaces seront dédiés à la découverte et au partage de la pratique artistique sous toutes ses formes.

- LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-HAMEAU FAVORISERONT :

- Le lien social
- L'accès aux outils d'expression artistique sans prérequis
- La créativité (éveil, sensibilisation, approfondissement...)
- La coopération et le partage

- **Développement personnel et transition intérieure**

Convaincus que le changement que nous voulons voir dans le monde passe par un changement individuel, nous développerons les activités favorisant l'épanouissement, la présence à soi et aux autres, tant sur le plan du corps que de l'esprit.

- LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCO-HAMEAU FAVORISERONT :
 - La sensibilisation et l'accès à diverses pratiques
 - Le travail sur soi
 - La cohésion
 - La prise en compte du facteur humain
 - L'ouverture vers le monde

- **Mise à disposition des ressources**

- **Savoir-faire**

Dans le cadre d'un partenariat avec la commune (ou de la communauté de communes) et avec la volonté de développer la coopération, nous partagerons nos savoir-faire.

- L'éco-hameau, à la demande, pourra étudier et/ou mettre à disposition des savoir-faire (techniques, théoriques et pratiques) pour la réalisation de projets locaux.
- l'éco-hameau pourra également être source de proposition auprès de la commune.

- **Pôle Formations**

Dans notre perspective d'autonomie, d'échanges et de partenariat, nous développerons nos compétences, avec le souhait de transmission.

- Dans un premier temps, les habitants de l'éco-hameau suivront sur site, une formation certifiante pour les divers aspects de la construction de leur habitat, encadrés par des centres de formation agréés tels que : AEZEO, Batipole⁸...
- Dans un second temps, les habitants de l'éco-hameau formeront à leur tour les nouveaux arrivants et/ou tout habitant de la commune qui le souhaite. A terme cette activité pourra être étendue à un public plus large.

Toutes ou parties de ces propositions, auxquelles s'ajouteront celles des futurs résidents et/ou des habitants de la commune, se dérouleront dans l'enceinte et le cadre de fonctionnement d'un **tiers-lieu intergénérationnel**⁹, réalisé en autoconstruction collaborative.

8 **Centre de formation Batipole** en Limouxin, ZI BATIPOLE, 11300 St Martin de Villeréglan. batipolelimouxin.com

9 **Les tiers-lieux** appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial. Ils permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile et dans le même confort, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise. Ils permettent aussi aux personnes de trouver une solution alternative au fonctionnement traditionnel, de croiser des mondes qui ne se seraient pas

LES COOPÉRATEURS

- **Les habitants de l'éco-hameau**

Les foyers (une dizaine environ) seront composés de citoyens en transition qui seront volontaires pour vivre leurs innovations sociales, en matière de gouvernance et de production équitable et solidaire. Ils tendront à renforcer le développement durable et la cohésion sociale de la zone rurale dans laquelle ils vivent. Ils s'engageront à donner un temps collectif minimal afin de constituer et préserver les communs de l'éco-hameau.

- **Les Elus et habitants de la commune d'accueil**

Une fois le projet retenu par l'ensemble de la commune, nous aurons à coeur d'intégrer le projet NéHa dans la vie locale en y associant ses élus et ses habitants. S'ils le souhaitent, ils seront à la fois co-créateurs et destinataires d'un ensemble de services et de productions proposés par les habitants de l'éco-hameau.

- **Les collectivités territoriales**

Lorsque le projet NéHa correspondra aux politiques publiques identifiées sur le territoire de vie, nous solliciterons les collectivités territoriales, afin qu'elles soient parties prenantes, tant sur le plan logistique que financier.

- **Les entreprises locales**

Conscients de nos limites de production, nous solliciterons les entreprises locales pour qu'elles soient parties prenantes du projet et qu'elles contribuent au développement de l'éco-hameau.

- **Les organismes financiers**

Seront privilégiées les entreprises inscrites dans une démarche éthique d'ESS (Economie Sociale et Solidaire) comme la NEF¹⁰, le Crédit coopératif¹¹, la Coopérative des Oasis¹²... Ils participeront au projet en finançant en partie le capital et les investissements productifs et patrimoniaux de l'éco-hameau.

rencontrés par ailleurs, de favoriser des échanges grâce aux animations et événements mis en place. Ils peuvent accueillir des services hybrides tels que des salles de réunions, des jardins partagés, des boutiques partagées, des cafés, des épiceries, des ressourceries, des espaces de méditation culturelle et bien d'autres. (def: "La coopérative des tiers lieux")

10 <https://www.lanef.com/>

11 <http://www.credit-cooperatif.coop/>

12 <https://cooperative-oasis.org/>

LES MOYENS MOBILISÉS POUR LA RÉALISATION

• **Lieu**

Il nécessitera dans sa globalité 10 à 12 hectares disponibles, dont 2 hectares de constructions dans le cadre d'un STECAL¹³. Le projet NéHa sera soumis à l'approbation du conseil municipal et/ou de la communauté de communes et de la population.

• **Surface agricole estimée**

- 3 ha mis en œuvre pour produire 70 à 80 % de l'alimentation des habitants de l'éco-hameau et à moyen terme la vente de la production excédentaire
- 1000 m² de serres vivrières éventuellement abritées sous un parc solaire participatif¹⁴

• **Surface destinée à l'habitat estimée**

- Sur 2 hectares destinés à la construction sous forme d'un STECAL.
- 3000 m² destinés à la construction des premières habitations.
- Environ 750 m² de locaux pour la coopérative
- 360 m² pour six éco-gites construits progressivement, afin de développer le tourisme présentiel, l'accueil de personnes âgées et de jeunes

• **Surface construite estimée**

- 100 m² pour des ateliers : menuiserie, fabrication de composants de l'autonomie en eau et en énergie, etc
- 150m² destinés au tiers lieu : pour un espace commun de réunion/formation/culturel afin d'accueillir les habitants du territoire, des écoles, des volontaires, adhérents de notre association ...
- 100m² pour les parties communes
- 100 m² pour l'épicerie, la boulangerie et les différents artisanats ...

• **Temps de bénévolat**

Pour nous aider dans les différents et multiples domaines de notre projet, du temps de volontariat sera développé et comptabilisé pour être validé et valorisé en tant que création de ressources et de richesses.

• **Chantiers/formations écoconstruction**

- DES PARTENAIRES PROFESSIONNELS

En partenariat avec les instituts de formation, NéHa élaborera des modules de formation et d'accompagnement.

Un parcours de formation complet et certifiant visera à donner les bases professionnelles pour bâtir des « habitats légers » autonomes en eau et en énergie ...

• **Acteurs économiques, sociaux et civiques locaux**

Outre l'autofinancement de NéHa, ce projet est soutenu et éventuellement financé par des Elus de son territoire de vie, le Département et la Région.

13 (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées) [Article L123-1-5 / Modifié par LOI n°2015-990 du 6 août 2015 - art. 80](#)

14 Cofinancement participatif habitants/ Collectivités territoriales

Il sera présenté au conseil municipal et fera l'objet d'une consultation des habitants en réunion publique.

PERSPECTIVES ET DÉVELOPPEMENTS

En fonction des possibilités offertes par la commune d'accueil, d'autres éco-hameaux et/ou écoquartiers pourront alors être construits sur ce modèle et se fédérer, formant ainsi un éco-village.

CONCLUSION

Le projet **NéHa** apporte des propositions concrètes pour un développement durable des campagnes autour de trois axes: la dimension sociale, la dimension environnementale, la dimension économique. Il s'inscrit dans un changement profond de la conception du vivre ensemble. **NéHa** souhaite, dans le cadre d'une SCIC, contribuer à (re)vitaliser son territoire de vie avec et au service de tous ses acteurs locaux (habitants, collectifs, associations, entreprises, collectivités territoriales).

Il participe aussi à la stratégie régionale tant sur la thématique «attractivité territoriale & lien social» que sur la thématique transversale «transition écologique et énergétique ».

Dans le cadre de sa raison d'être, **NéHa** préservera et respectera la Nature sans laquelle rien ne serait possible.

Nous contacter

LE SIÈGE SOCIAL EST FIXÉ AU :
7, CITE JEAN JAURES 11200 FERRALS LES CORBIERES

L'ADRESSE EMAIL :
neha@orange.fr

TELEPHONE :
04.68.72.29.90 / 06.62.76.15.68

FACEBOOK :
@NEHAOCCITANIE

SITE WEB :
<https://colibris-wiki.org/neha/?PagePrincipale>